

<b>Numéro</b>	<b>DL240307-MC02</b>	
<b>Nature de l'acte</b>	Délibération	
<b>Matière</b>	Fonction publique – Personnels titulaires de la F.P.T.	
<b>Objet</b>	Modification du tableau des effectifs	

---

## VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

---

### Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 6 avril 2024 à la salle des fêtes municipale

L'an deux mil vingt-quatre le six avril à 9 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes municipale - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

**Etaient présents :**

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoint, PFISTER Luc, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy, FRUH Marie-Josée, LONGECHAL Béatrice, Conseillers

**Etaient absents :**

- Monsieur KIRCHER Jean-Louis ayant donné procuration à Monsieur KOUJIL Ahmed
- Madame RINKEL Marie ayant donné procuration à Madame GALLER Lisa
- Monsieur FROEHLI Claude ayant donné procuration à Madame LELEU Bénédicte
- Monsieur KOUJIL Soufiane ayant donné procuration à Monsieur SAIDANI Lamjad
- Madame DABYSING Davina

**Secrétaire de séance :** Monsieur Alexandre VINCENT-BEAUME  
Directeur Général des Services

---

Nombre de conseillers présents :	30
Nombre de conseillers votants :	34
Date de convocation et affichage :	28 mars 2024
Date de publication délibération :	9 avril 2024
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	9 avril 2024

<small>Accusé de réception en préfecture 067-216702183-20240406-DL240307-MC02-DE Date de réception préfecture : 09/04/2024</small>
--

<b>Numéro</b>	<b>DL240307-MC02</b>	1/2
<b>Matière</b>	Fonction publique - Personnels titulaires de la F.P.T.	

## V. PERSONNEL

### 1. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

#### 1. *Suppression de poste*

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les suppressions de postes suivantes :

##### Filière technique

- 2 postes d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe suite au recrutement direct de deux agents actuellement agents contractuels. En application des dispositions de l'article L326-1 du Code général de la fonction publique, ils seront nommés stagiaires pendant un an, puis si cette période probatoire est satisfaisante, titularisés.
- 1 poste d'agent de maîtrise suite au départ en retraite d'un agent. Son remplacement ne s'effectuera pas sur le même grade.

Ces suppressions de poste ont été soumises au Comité Social Territorial qui s'est tenu le 05 mars 2024.

#### 2. *Création de poste*

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les créations de postes suivantes :

##### Filière technique

- 4 postes d'adjoint technique pour permettre les recrutements et stagiairisations à venir, dont ceux évoqués ci-dessus.

<b>Numéro</b>	<b>DL240307-MC02</b>	2/2
<b>Matière</b>	Fonction publique - Personnels titulaires de la F.P.T.	

Filière administrative

- 1 poste d'attaché principal

Dans le cadre du recrutement en cours à la Direction de l'Enfance et de la Vie Educative/Direction Générale Déléguée, et au vu des candidatures retenues, il est nécessaire de créer ce grade pour ne pas retarder le recrutement. Le tableau des effectifs sera ajusté lors de sa mise à jour au 1<sup>er</sup> juillet 2024 pour tenir compte du grade du candidat, ou de la candidate, finalement retenu.

**Vu le Code Général de la Fonction Publique,**

**Vu le Code Général des Collectivités territoriales,**

**Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 5 mars 2024,**

**Vu le tableau des effectifs,**

**Il est donc proposé au Conseil Municipal :**

- **d'approuver les créations et les suppressions de postes précitées,**
- **d'inscrire au budget les crédits correspondants.**

**Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,  
adopte la présente délibération.**

**Pour : 27**

**Abstentions : 7** FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, LONGECHAL Béatrice, GENDRAULT Pascale

Le Maire



Thibaud PHILIPPS

Le secrétaire de séance



Alexandre VINCENT-BEAUME